



CONDITIONS GENERALES DE VENTE LOCATIONS / EMPLACEMENTS

RESERVATIONS LOCATIFS (CHALETS / MOBIL-HOMES) ET EMPLACEMENTS (CAMPING-CARS / CARAVANES / TENTES)

Les réservations peuvent se faire par téléphone, par mail, par courrier ou réservation en ligne; **ARRIVEES ET DEPARTS TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.** La réservation d'un emplacement ne pourra être prise en compte qu'après réception de 75 € d'arrhes à valoir sur la totalité du séjour, le solde étant à régler en totalité le jour de l'arrivée. Les dépenses annexes supplémentaires devront être soldées au maximum la veille du départ. La réservation d'une location sera effective après réception d'arrhes représentant 25% du montant total du séjour, le solde étant à régler au plus tard le jour de l'arrivée. Toute réservation ne devient effective qu'après notre confirmation écrite (mail ou courrier) et dès réception du contrat de location ou de la fiche de réservation dûment complétée(e) et signée.

Pour toute réservation intervenant moins de quinze (15) avant la date d'arrivée, le règlement total de la location est dû.

S'agissant d'un emplacement camping, le solde devra être réglé le jour de l'arrivée.

Le montant du séjour sera calculé d'après les dates mentionnées sur le contrat de location : aucune réduction ne sera consentie pour tout départ anticipé de même que pour une arrivée retardée dont nous aurions été avisés (sauf cas de majeure).

Le non-paiement du solde à la date convenue entraînera de plein droit la nullité du contrat sans mise en demeure préalable.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 % ou 20 % (sur les prestations annexes) applicable au jour où ils ont été déterminés ainsi que de la taxe de séjour en vigueur. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable ou du montant de la taxe de séjour, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

ARRIVEES / DEPARTS

Les locations se font tous les jours de la semaine. Elles sont disponibles à partir de 16h00 et jusqu'à 19h00.

A votre arrivée vous devez contrôler l'inventaire du bien loué et nous informer de toute anomalie constatée dans les 24 heures.

Passé ce délai, il ne pourra plus en être tenu compte.

Les locations doivent être libérées avant 10h00. Un dépôt de garantie de 200€ est demandé à l'arrivée et restitué au départ, déduction faite éventuellement des frais de détérioration, de nettoyage, selon l'état des lieux laissé. Le nettoyage du bien loué est à la charge du locataire.

En fin de séjour, il doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, un minimum de 50€ vous sera retenu.

En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, le dépôt de garantie sera restitué par courrier la semaine suivant le départ.

S'agissant des emplacements, les arrivées se font tous les jours à partir 14h00 et jusqu'à 19h00 et les départs à 12h00 maximum.

RETARD / ANNULATION / INDEMNITES

Si vous devez retarder votre arrivée ou annuler votre séjour, merci de nous en informer au plus tôt par téléphone et de nous le confirmer par écrit.

A défaut, l'emplacement ou l'hébergement loué pourra être attribué à un autre client, et le paiement intégral du séjour demeurera exigible

ANNULATION / INTERRUPTION DE SEJOUR ET ASSURANCE

A) Location Mobil-Homes / Châteaux : Pour tout séjour annulé plus de 3 mois avant l'arrivée, les arrhes seront restituées.

Pour tout séjour annulé dans les 15 jours précédents la date d'arrivée, pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera dû et restera acquis au camping.

B) Location emplacement nu : Pour tout séjour annulé, plus de 3 mois avant l'arrivée, les arrhes resteront restituées.

Pour tout séjour annulé dans les 15 jours précédents la date d'arrivée, pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera dû et restera acquise au camping.

IL EST FORTEMENT RECOMMANDE DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ANNULATION.

- La prime d'assurance doit être intégralement payé à la réservation du séjour et est non remboursable.
- En cas de sinistre vous devez aviser la compagnie dans les 5 jours suivants le sinistre.
- L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée au séjour et le montant du séjour non utilisé au pro rata temporis en cas de retour prématuré.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE SI L'ASSURANCE ANNULATION N'EST PAS SOUSCRITE.

REGLEMENT INTERIEUR / INTERDICTIONS

Le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation des dispositions du règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer.

Le règlement intérieur est disponible sur simple demande.

Nous acceptons nos amis les animaux (sauf les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie et ceux de plus de 20 Kg) en demandant au maître de veiller à ce que ceux-ci ne troublent pas la quiétude des autres campeurs. Ils doivent être tenus en permanence en laisse, avoir le carnet de vaccination réglementaire en cours de validité; celui-ci devra être présenté à l'arrivée à l'accueil. Le nombre de chiens est limité à deux par emplacement. Ils ne seront, en aucun cas, laissés seuls dans la location ou sur l'emplacement.

- Le comportement des occupants du camping doit être conforme à la vocation familiale de celui-ci.
- Les mineurs non accompagnés d'une personne civilement responsable ne peuvent être admis.
- Les caravanes 2 essieux ainsi que les camping-cars de plus de 8 mètres de longueur ne sont pas acceptés.

DROIT A L'IMAGE

Au cours de votre séjour sur le camping, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmés pour la conception de plaquettes publicitaires ou pour notre site internet, sauf si vous signalez votre opposition à ces pratiques, par écrit à votre arrivée à l'accueil.

MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

MTV Médiation Tourisme Voyage
BP 80 303 – 75 823 Paris Cedex 17

Camping Les CASTORS ****

SAS au Capital de 7500€ 479 869 661 RCS Saintes
8, rue Clavelaud - Saint-Simon de Bordes - 17500 JONZAC
Tél : 05 46 48 25 65

Web : www.campingcastors.com • Mail : contact@campingcastors.com